



Communiqué de presse  
9 octobre 2019

## **Amélioration de la qualité de l'eau pour la baignade en Seine et en Marne : Etat et élus signent un protocole d'engagement**

Ce mercredi 9 octobre 2019 à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), l'État et les collectivités concernées ont signé un protocole d'engagement. Mobilisés pour une meilleure qualité environnementale et sanitaire de l'eau pour la baignade en Seine et en Marne, les acteurs du territoire métropolitain affirment ainsi partager les axes de travail élaborés en commun pour parvenir à rendre ces deux rivières baignables d'ici 2022 pour la Marne, et à partir de 2024 pour la Seine, en héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), lors desquels il est prévu que les épreuves de triathlon et de nage en eau libre se tiennent en Seine.

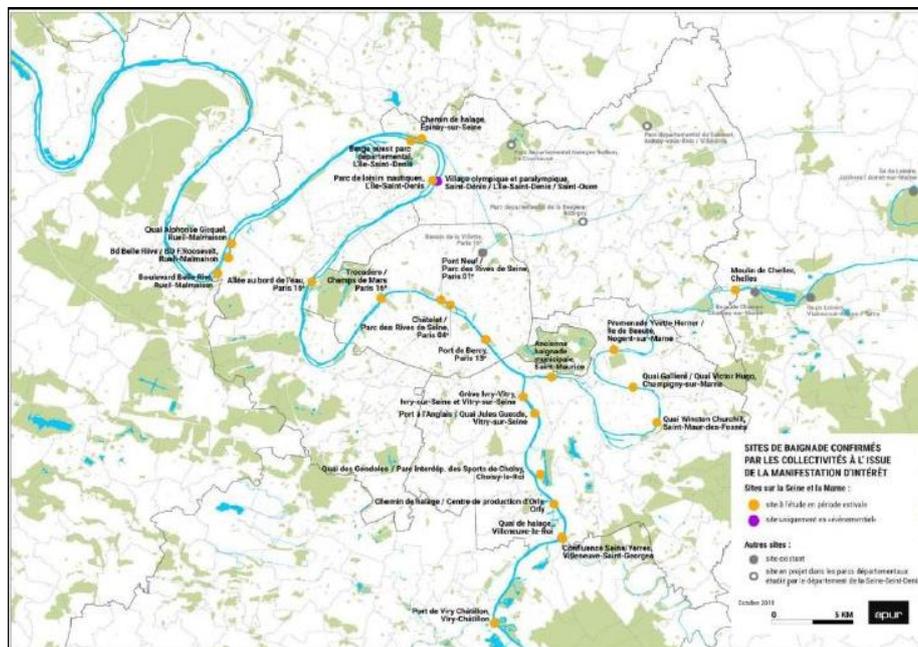
### **De la concertation à l'engagement en faveur de la qualité de l'eau**

Pour parvenir à une qualité suffisante pour la baignade, il faudra notamment améliorer le traitement effectué par les stations d'épuration, éviter les rejets d'eaux usées non traités directement dans les cours d'eau et résorber les mauvais branchements d'assainissement, maîtriser et réduire les rejets d'eau de pluie dans les réseaux et traiter les sources locales de pollution telles que les rejets des bateaux.

Ces axes de travail ont été élaborés ces derniers mois, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes réunies au sein d'un Comité de pilotage « Qualité de l'eau et baignade en Marne et en Seine » coprésidé par le préfet de la région d'Île-de-France, Michel Cadot, et la Maire de Paris, Anne Hidalgo.

*« La signature de ce protocole, qui formalise notre engagement collectif à rendre la Seine et la Marne baignables témoigne très concrètement des bénéfices en matière de qualité de vie et de développement durable qu'apporteront les Jeux Olympiques et Paralympiques à tous les Franciliens, au-delà de 2024 » a affirmé le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot.*

Le comité de pilotage « qualité de l'eau et baignade en Marne et Seine », lancé en 2016 poursuit des objectifs de reconquête de la qualité de l'eau en vue de la baignade. Ainsi lors des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 les épreuves de triathlon et de nage en eau libre seront accueillies dans la Seine. Au-delà, il s'agit de permettre aux Franciliens de se baigner à nouveau en Seine et en Marne : 23 sites ont ainsi été identifiés en octobre 2018 pour lesquels les études de faisabilité se poursuivent.



## Les signataires

l'État, la Mairie de Paris, les Conseils Départementaux des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Essonne, le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, les établissements publics territoriaux Vallée Sud Grand Paris, Est Ensemble, Grand Paris Grand Est, Paris Terre d'Envol, Plaine Commune, Paris Est Marne et Bois, Grand Paris Sud Est Avenir, Grand Orly Seine Bièvre, Grand Paris Seine Ouest, la Métropole du Grand Paris, le Syndicat Marne Vive, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres, le Syndicat des eaux d'Île-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, HAROPA-Ports de Paris, Voies Navigables de France et l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

## Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
 01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>  
 @Prefet75\_IDF

Ville de Paris : 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)